

Aide à la composition du Jury de Thèse

Màj MD le 1/3/2021

Les PU-MG du DUMG ont défini la composition-type suivante des Jurys de Thèse qu'ils président, en accord avec la réglementation nationale et leurs exigences de rigueur scientifique.

Composition :

- **Président du Jury** : PU-MG (Professeur des Universités de Médecine Générale), ou PU-PH (Professeur des Universités – Praticien Hospitalier)
- **2 assessseurs universitaires** : PU-MG ou PU-PH, ou PA (Professeur Associé), ou MCU (Maître de Conférences des Universités), ou MCA (Maître de Conférences Associé), ou CCU (Chef de Clinique des Universités)
- **1 assesseur** : PU-MG ou PU-PH, ou PA, ou MCU, ou MCA, ou CCU, ou MSU (Maître de Stage des Universités), ou Docteur en médecine.

Le Président du Jury et les 2 assessseurs doivent être rattachés à l'Université Paul Sabatier. Le Jury n'excède pas 4 membres.

Le Président du Jury doit être choisi rapidement car il figure sur la fiche de soumission du travail à la Commission des Thèses du DUMG.

Le choix des membres du Jury se fait en fonction :

- Des règles universitaires
- De l'avis du Président
- Du sujet
- De la disponibilité des membres pressentis.

Ces démarches doivent être anticipées car parfois compliquées. Les PU-MG du DUMG proposent des dates de Jurys : renseignez-vous auprès de Mme Haudry : francoise.haudry@univ-tlse3.fr

Pr Motoko DELAHAYE

